Zeitschrift: Sinfonia : offizielles Organ des Eidgenössischen Orchesterverband = organe officiel de la Société fédérale des orchestres

Herausgeber: Eidgenössischer Orchesterverband

Band: 1 (1940)

Heft: 8-9

Artikel: Études journalières [à suivre]

Autor: Piguet du Fay, A.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-956233

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 13.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Etudes journalières

Par A. Piguet du Fay.

Il semble presque superflu d'insister auprès de ceux qui cultivent la musique comme art d'agrément, sur la nécessité de la pratique journalière de leur instrument. Si l'on a, par contre, l'occasion de s'entretenir à ce sujet avec les directeurs de nos orchestres, on peut se rendre compte que beaucoup de membres ne s'exercent pas entre les répétitions, auxquelles ils se présentent sans aucune préparation. C'est un fait assez curieux, mais malheureusement très fréquent, qui provient sans doute en grande partie d'un état de choses ne touchant en rien à la musique et à l'art musical, mais qui a cependant une influence considérable sur l'activité musicale.

Une question des plus importantes concerne les rapports du musicien avec son entourage et avec son voisinage. Il faut préalablement remarquer qu'il est souvent fort difficile à un professeur de musique ou à un amateur de trouver un appartement. Beaucoup de propriétaires qui tolèrent les gramophones et les appareils radiophoniques de leurs locataires, risquent de se trouver mal lorsqu'ils constatent qu'un nouveau venu joue du piano ou du violon. Les premières questions, lors de la location d'un appartement, sont en général les suivantes: Avez-vous des enfants? . . . Faites-vous de la musique? . . . Nombre de professeurs, exédés par les réclamations continuelles, sont contraints de changer presque chaque année d'appartement, car peu de musiciens sont propriétaires!

Ce manque de tolérance est arrivé à un tel degré, que l'on peut se demander avec angoisse, si la culture de la musique, comme profession ou comme art d'agrément n'est pas sérieusement menacée et, si dans un avenir plus ou moins éloigné, on ne mettra pas seulement la musique en conserve, mais aussi les derniers musiciens, afin de les montrer aux générations futures comme les derniers spécimens d'une espèce disparue! Plaisanterie à part, il n'en est pas moins certain que l'existence et la prospérité de nos orchestres d'amateurs dépend en partie du voisinage de leurs membres. Non seulement ces derniers, mais toutes les personnes s'occupant de musique, à un titre quelconque, ont le plus grand intérêt à une solution équitable et satisfaisante de cette grave question qui ne peut naturellement pas être la même pour tous les cas, mais qui peut certainement toujours être trouvée, pour peu que les parties intéressées veuillent y mettre un peu de bonne volonté et consentir à respecter mutuellement les droits légitimes de leurs voisins. Un arrangement «à l'amiable» est de toute importance aussi pour les familles dont les enfants font de la musique une étude professionnelle et il est vraiment triste qu'un père de famille doive, ou changer d'appartement, ou bien interdire à ses enfants l'étude

de la musique. Les nombreuses personnes pour lesquelles la pratique de la musique est une question vitale, tant au point de vue spirituel que matériel ont certainement des droits aussi bien fondés que celles qui se contentent de musique plus ou moins «mécanique».

Les musiciens devront, de leur côté, s'efforcer de ne pas contraindre les nerfs de leurs voisins à de trop douloureuses épreuves et il n'est peut-être pas superflu de signaler quelques abus assez répandus et qu'il est absolument indispensable de supprimer.

La première des précautions à prendre pour éviter d'importuner les voisins est de ne jamais jouer ou chanter avec les fenêtres ouvertes. Il est fort regrettable de constater que beaucoup de personnes (qui sont généralement loin d'être des virtuoses!) ne paraissent pas se soucier de cette politesse élémentaire vis-à-vis de leur entourage et, dès les premiers beaux jours, leurs voisins peuvent se rendre un compte exact des progrès réalisés pendant l'hiver. Ces amateurs et élèves ne se doutent pas du tort énorme qu'ils causent ainsi à la musique et aux musiciens. A ce sujet, un chef d'orchestre avait trouvé un excellent moyen de remettre à sa place un jeune et très médiocre trompette qui faisait ses exercices journaliers devant la fenêtre grande ouverte: ce chef d'orchestre, qui habitait en face du trompette en question, se plaçait, dès que ce dernier commençait ses exercices, lui-même derrière sa propre fenêtre ouverte, mais voilée d'un rideau, et répétait note pour note et avec toutes les fautes, les exercices du jeune trompette qui fut ainsi forcé . . . de fermer sa fenêtre.

(A suivre.)

Zwischenfälle im Konzert

Von A. Piguet du Fay.

(Schluß.)

»»Ein andermal waren wir Zeugen, wie der berühmte und eigenwillige Schaljapin, als er den Mephisto in der Wiener Oper sang, mit dem Rhythmus seines Partners Faust unzufrieden, diesen an die Rampe zog und, mit der Hand taktierend, dem Orchester wie dem Sänger die rhythmischen Zeichen gab, zum nicht geringen Aerger des Kapellmeisters, der sich öffentlich blamiert fühlte, dennoch aber die Disziplin aufbrachte, den Taktstock nicht hinzulegen. Am nächsten Tag sprach ganz Wien von dem Zwischenfall, und es regnete von Angriffen auf Schaljapin; aber seine nächsten Abende waren bald ausverkauft! . . . .««

Diese Beispiele könnten ins Unendliche vermehrt werden. Daraus ersehen wir, daß Künstler wie Dilettanten eben nur Menschen sind. Nun kommen aber bei fast jedem Konzert unangenehme Zwischen-